

Salle des fêtes communale et Maison de village de Floriffoux – Réfectoire de l'école primaire de Franière & Cour, cuisine et sanitaires de la Maison des enfants à Buzet – Prix de la location – Prix location de la cuisine - Montant du nettoyage

La redevance est due par la personne, physique ou morale, qui sollicite la location et la mise à disposition susvisées.

- Le montant de la **location** comprend la mise à disposition de la salle principale, des toilettes, du bar, et, pour la maison de village de Floriffoux, des locaux de réunion. Sont également comprises l'assurance (en ce compris assurance responsabilité civile), les consommations de chauffage, d'électricité, et d'eau. Il est fixé à :

Catégorie	Occupation	Salle des fêtes communale/ Maison de village de Floriffoux			Franière		Buzet
		Week-end (vendredi à dimanche)	Journée (lundi au jeudi)	Courte durée/ funérailles	Week-end (vendredi à dimanche)	Journée (lundi au jeudi)	Week-end (vendredi à dimanche)
Associations locales reconnues par le Conseil communal	1 ^{ère} *	50 €	30 €		50 €	30 €	50 €
	2 ^e et plus	400 €	150 €		250 €	100 €	300 €
	2 premières heures Heure supplém.			50 € 25 €			
Toute personne physique ou morale	1 ^{ère} et plus	400 €	150 €		250 €	100 €	300 €
	2 premières heures Heure supplém.			50 € 25 €			

* Tarif applicable à la première location d'une des infrastructures, au choix et en fonction des disponibilités

- Le montant de la **location de la cuisine** de la salle des fêtes communale et de la Maison de village de Floriffoux est fixé à 100,00 € ;
- Le montant du **nettoyage** effectué par un(e) technicien(ne) de surface rémunéré(e) par la commune est fixé à :

TYPE DE NETTOYAGE	MONTANT
COMPLET comprenant entre autres	
Salle – Bar – Toilettes – Loges – Douche – Scène – Cuisine	€ 100,00

MOYEN SPECTACLE comprenant entre autres	
Salle – Bar – Toilettes – Loges – Douche – Scène	€ 85,00
PETIT comprenant entre autres	
Salle – (Bar - salle communale et Maison de village) – Toilettes – (Cuisine – Ecoles Franière et Buzet)	€ 55,00

Locaux de réunion de la Maison de village de Floriffoux – Prix de la location

Le montant de la **location des locaux de réunion** comprend la mise à disposition du local, des toilettes, les frais d'assurance et la consommation de chauffage, d'électricité et d'eau, et est fixé à 20 € pour les 4 premières heures et à 5,00 € de l'heure supplémentaire.

Les partis politiques et groupes politiques démocratiques constituant le Conseil communal et/ou présentant une liste peuvent également disposer des locaux de réunion de la Maison de village de Floriffoux aux conditions énoncées ci-avant, pour la tenue de réunions exclusivement non publiques.

Chaque association locale reconnue par le Conseil communal pourra, deux fois par an, disposer gratuitement des locaux de réunion de la Maison de village de Floriffoux.

Montant de la caution

Le montant de la **caution pour la location**, :

- De la salle des fêtes communale
- De la Maison de village de Floriffoux et des locaux de réunion qu'elle comporte
- du réfectoire de l'école primaire de Franière
- de la cour et des équipements (sanitaires, cuisine) de la maison des enfants à Buzet est fixé à 200,00 €.

Le montant de la **caution pour la location de la cuisine de la salle des fêtes communale** ou de la **Maison de village de Floriffoux** est fixé à 200,00 €.